



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation du prix des vaccins contre la leptospirose

Question écrite n° 18531

Texte de la question

M. Pierre-Henri Dumont attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation du prix des vaccins contre la leptospirose. La leptospirose, ou plus communément appelée « maladie du rat » est une maladie infectieuse, de type bactérienne, et dont les rongeurs constituent le principal vecteur de transmission puisqu'ils l'excrètent dans leurs urines. La contamination se fait notamment par contact avec des animaux infectés, et des milieux souillés (eaux, rivières, étangs, piscines, etc.). Bénigne, la maladie peut toutefois dégénérer et devenir mortelle pour l'homme, engendrant des complications sévères de type pulmonaires, hépatiques, rénales ou hémorragiques. Ainsi, le rat musqué, espèce nuisible envahissante et dont l'élimination est devenue une nécessité du fait de sa prolifération, fait courir aux piégeurs un risque sanitaire important. En effet, ceux-ci ne recourent aujourd'hui qu'à un piégeage mécanique - le piégeage chimique ayant été interdit - ce qui augmente de ce fait le risque de morsures ou de griffures, multipliant les contacts avec les animaux ou leur milieu. La vaccination de ces piégeurs apparaît dès lors comme une obligation. Or les associations GDON (groupement de défense contre les organismes nuisibles), qui assurent leur formation, mettent à disposition les pièges et leur fournit les vaccins, a vu le coût de ces derniers considérablement augmenter ces derniers mois. En effet, il n'existe aujourd'hui qu'un seul vaccin contre la leptospirose, le Spirolept, produit et commercialisé par un unique laboratoire pharmaceutique qui en détient le monopole, et a décidé d'en augmenter fortement le prix au début de l'année 2018. Aujourd'hui, une dose de vaccin coûte près de 150 euros, sans compter les rappels. De ce fait, les GDON ne sont plus en mesure de fournir les vaccins pour une question de coût de celui-ci, et de nombreux piégeurs, dont la plupart sont bénévoles, luttent contre la prolifération du rat musqué sans être immunisés contre la leptospirose. Il l'interroge donc quant aux décisions qu'entend prendre le Gouvernement face à cette situation hautement problématique pour la santé des piégeurs de rats musqués.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Henri Dumont](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18531

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2019](#), page 3178

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)